lieu, me faisoient monter au premier degré : & estant là, auec grandes clameurs & crys, ie luy promis ma foy, mon ame, & ma vie : leurs promettante que iamais ie n'adoreroy autre Dieu, sinon ceux qu'ils m'ensoigneroient. Ayant dict, ils m'embrassoient auec grande ioye, disans tous par leurs louanges, que iamais nuls de leur bande n'auoient lyé creature à eux, auec tant de lyens, comme moymesme. Me faisoient souuente fois feste de la ioye qu'ils auroient, quand ils me transporteroient de ceste vie en l'autre. laquelle auec eux attendoy en toute diligence & liberté, ne l'attendant point telle comme elle est, & comme ie l'ay cogneu depuis : estans si despits contre les images des Saincts, que quand ils me trouuoient que ie faisoy mes prieres ordinaires, qu'ils m'auoient apprins, en quelque place que il y en auoit, ils me faisoient porter tousiours doleurs & tourmens. & failloit que ie me rendisse si subiecte d'obseruer tout ce qu'ils me faisoient faire, que quand i'oultrepassoy, ils me faisoient confesser & cognoistre à ce meschant Heresie, de poinct en poinct, tout ce que i'auoy delaissé à faire : & me punissoient si cruellement, qu'il failloit, que de tous l'vn apres l'autre, ie reçeusse quelque peine & grieue affliction. Et telles ceremonies & beaucop d'autres failloit que i'obseruasse tous les iours, quand ie n'auoy point le moyen de iour, il failloit que i'obseruasse toute la nuict. Et quand l'Eglise me commandoit le ieune, c'estoit alors qu'ils m'apportoient & me contraignoient de manger de la chair, affin d'annichiler & du tout rompre la coustume des Chrestiens : & me contraignoient si fort, qu'ils me faisoient par leur mauuaistié [mauvaiseté] manger des meschantes bestes, & sorcelleries, lesquelles ils iectoient en mon corps, quand ie faisoy contre leur commandement. Et les grandes solemnités de l'an, ausquelles les Chrestiens se resiouyssent, c'estoit alors qu'ils me commandoient la ieune, & leurs obseruations, toutes contraires aux nostres : & estant en vne si grande seruitude, qu'ils me laissoient aucunefois auoir vn si grand faim, quand ie n'auoy point obserué leur ieune, que ce m'estoit, à bien dire, vne rage : car quand ie mangeoy, ils faisoient repoulser la viande hors de mon corps, iusques à ce que leur volonté s'y soubmettoit.

Nonobstant ces pactes et ces liens multipliés, elle demeure en religion. Extérieurement, elle reste fidèle à ses vœux. Aucun reproche n'est formulé ; aucun aveu ne permet de soupçonner quelque aventure amoureuse ; aux yeux de ses consœurs, rien n'apparaît encore de ses dispositions intimes, de son commerce prolongé avec les démons, des invitations qu'ils lui font à ce sujet[1].

Me donnante du tout à vn diable, .lequel se nommoit Vraye liberté, me disant, que si ie vouloy laisser & abandonner la Religion, en laquelle ie demoroy, qu'il me feroit la plus riche, & la plus grande princesse qu'il n'y auoit en toute la terre. Mais ie ne sçeu iamais abandonner ma religion, encor que ie le desiroy & consentoy : ils n'ont iamais eu la puissance de moy emmener. & me promettoient, que iamais nulle tromperie y auoit en eux. Et mesme en ma presence, faisoient tous sermens, en leur lieu solemnels, moy promettans leur foy, que iamais ne seroy recerchée de nulle creature. Et ont plusieurs années tasché de moy auoir dehors : mais

1. *Discours*, p. 107 s. ; p. 103 s.